N° d'enregistrement
CA/DAJI/10.10.2023/19

Délibération du Conseil d'Administration
Du 10 octobre 2023

Objet : Election des membres de la Commission d'exonération des droits d'inscription

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.711-1 et L.712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université d'Evry ;
Vu les résultats du scrutin du 10 octobre 2023.

Note de contexte :

Le Conseil d'Administration doit élire deux (2) représentants d'enseignant et/ou chercheurs issu du Conseil d'Administration pour siéger à la Commission d'exonération des droits d'inscription.

Jean DE BEIR est candidat pour cette élection.

Le Conseil d'Administration décide,

Article unique :

Membres en exercice : 33
Nombre de votants : 30

VOTE	Pour : 25	Contre : 1	Abstention : 4

Jean DE BEIR est élu, à la majorité des membres du Conseil d'Administration, membre de la Commission d'exonération des droits d'inscription.

Fait à Evry, le 10 octobre 2023.

Vincent BOUHIER
Président de l'Université

UNIVERSITE D'EVRY
Vincent BOUHIER
Président
PARIS-SACLAY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Versailles, sis 56 avenue de Saint-Cloud à Versailles. La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée via l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr